



PAR COURRIEL

Québec, le 12 juin 2023

Monsieur Patrice Savoie  
Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des  
Parcs  
[Patrice.Savoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Patrice.Savoie@environnement.gouv.qc.ca)



INFORMER

**Objet : Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement Stablex à Blainville  
– Question complémentaire – DQ13**

---



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité  
désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir  
les réponses d'ici le **14 juin, 11h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission  
pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque  
question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer,  
Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Afin Veuillez présenter distinctement les quantités de sols contaminés enfouis, traités et valorisés au cours de 2013 à 2022.
  
2. Selon les affirmations de l'initiateur et du MELCCFP, Stablax procéderait elle-même aux différents essais chimiques et physiques sur les intrants et sur le produit stablex. La commission d'enquête a d'ailleurs appris que le laboratoire d'analyses de Stablax Canada Inc. est accrédité par le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Elle constate par ailleurs que plusieurs autres entreprises privées œuvrant dans le secteur de l'industrie lourde sont accréditées pour faire des analyses pour leur clientèle interne (p.ex. Glencore, Alcoa, Mine Canadian Malartic, etc.).
  - Pourquoi certaines entreprises privées sont autorisées à procéder à des analyses à l'interne plutôt que de faire appel à un laboratoire accrédité indépendant ?
  - Est-ce que le laboratoire accrédité de Stablax est audité ? Si oui, à quand remonte le dernier audit ? Y-a-t-il eu des non-conformités ? Dans ce cas, veuillez préciser.